

## Une nouvelle intercommunalité pour un nouveau projet de territoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, une nouvelle intercommunalité est née, dénommée Thiers Dore et Montagne, elle est issue du regroupement de 4 communautés de Communes (Entre Allier et bois Noirs, Montagne Thiernoise, Pays de Courpière et de Thiers Communauté) et découle des dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale). M. Tony BERNARD, Maire de Chateldon en a été élu président le 18 janvier dernier.

### Un territoire plus visible et de plus en plus présent au quotidien

En se rassemblant, les 30 communes et 37 000 habitants de ce territoire disposeront de plus de poids pour se faire entendre au sein du nouvel environnement régional. Parallèlement à cette extension territoriale, le champ des compétences des communautés de communes n'ont eu de cesse de s'étendre. Les statuts actuels ne sont le reflet que de l'empilement des statuts des 4 anciennes intercommunalités, les élus ayant souhaités se donner le temps de pouvoir faire des choix raisonnés quant au transfert soit au commune, soit à l'intercommunalité de tout ou partie de compétence actuelle. Ce travail se déroulera tout au long de l'année 2017.

Le cadre de la loi NOTRe donne une place de plus en plus importante aux Communautés de Communes. Elle précise également le type de compétence que devront disposer à terme les intercommunalités. Cette montée en puissance se déroulera jusqu'en 2020 par, à terme, la prise de compétence de l'eau et de l'assainissement. Aujourd'hui, la Communauté de communes doit disposer de 4 compétences obligatoires que sont : L'économie et le tourisme, l'aménagement du territoire, la collecte des déchets ménagers et, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires des gens du voyage et d'à minima 3 autres dites complémentaires sur un potentiel de 9 autres compétences, les autres compétences sont dites facultatives.

### Thiers Dore et Montagne, un nouveau territoire de projets

Outre la réorganisation interne des services, de nombreuses actions sont d'ores et déjà en cours et restent dans la continuité de l'action qui était menée jusqu'alors localement. Le 13 avril dernier, les topoguides randonnée du territoire Entre Allier et Bois Noirs et du pays de Courpière fraîchement imprimés sont venus compléter l'offre locale. Le mois de juin verra l'ouverture du centre bien-être à la base de loisirs de Saint-Rémy-sur-Durolle...

Nouvel exécutif :

Président : Tony BERNARD  
Abdelraman MEFTAH, 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Michel GONIN, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Olivier CHAMBON, 3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Bernard VIGNAUD, 4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Claude NOWOTNY, 5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Christiane SAMSON, 6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Serge PERCHE, 7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Bernard GARCIA, 8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Philippe OSSEDAT, 9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Pierre ROZE, 10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Philippe DELAIRE, 11<sup>ème</sup> Vice-Président  
Daniel BERTHUCAT, 12<sup>ème</sup> Vice-Président

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne



© Parc livradois forez 03/2017

Le mois de juin verra l'ouverture du centre bien-être à la base de loisirs de Saint-Rémy-sur-Durolle... Le projet le plus attendu et unanimement porté par les élus est la construction d'une piscine intercommunale. Les études ayant déjà démarrés, le projet devrait se concrétiser au cours de ce mandat.

### Un exécutif très engagé

Depuis le 18 janvier, date à laquelle le nouvel exécutif a été mis en place. Le bureau et le conseil communautaire ont travaillé d'arrache-pied se réunissant le plus souvent plusieurs fois par semaine pour permettre à cette nouvelle intercommunalité de prendre son essor.